





EVALUATION A MI PARCOURS DU PROJET DE MISE EN PLACE DU PROGRAMME NATIONAL DE VOLONTARIAT EN CÔTE D'IVOIRE

RAPPORT FINAL

Dr DOUMBIA Mohamed NOVEMBRE 2018

Email

doumess2003@yahoo.fr

SOMMAIRE

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES	3 -
LISTE DES TABLEAUX	3 -
RESUME EXECUTIF	4 -
INTRODUCTION	7 -
I. APPROCHE METHODOLOGIQUE	8 -
I.1. Sites de l'étude	8 -
I.2. Population à l'étude	8 -
I.3. Méthode de collecte des données	8 -
II. PERTINENCE ET CADRE DE PARTENARIAT ET DE MISE EN ŒUVRE	DU
PROJET	10 -
II.1 Pertinence de la mise en place du PNVCI	10 -
II.2 Le cadre partenarial	11 -
II.2 Le cadre de mise en œuvre du projet	12 -
III. PRINCIPAUX RESULTATS	15 -
III.1 Résultat 1 : La mise en place du cadre légal favorable à la promotion du v	
national	15 -
III.2 Résultat 2 : Un programme national de volontariat national inclusif et valo	orisé, basé
sur un dispositif pérenne et opérationnel de gestion des jeunes mobilisés pour l	e volontariat
est crée	16 -
III.3 Résultat 3 : 1000 jeunes (au moins 50% de femmes) engagés dans le volo	ntariat
national disposent d'une expérience professionnelle pour l'emploi	16 -
II.4 Analyse des différentes phases du cycle du volontariat national	18 -
II.5. Efficience du Projet	21 -
III CONTRAINTES ET MENACES IDENTIFIEES	22 -
III.1. La mise en place du Comité de pilotage	22 -
III.2. La signature de la lettre d'accord	23 -
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	24 -

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

DSCV	Direction du Service Civique et du Volontariat
ODD	Objectifs du Développement Durable
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ODD	Objectifs du Développement Durable
OSCN	Office du Service Civique National
PND	Plan National de Développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PRO DOC	Project Document (Document Projet)
PVNU	Programme des Volontaires des Nations
VN	Volontaires Nationaux

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Synthèse du Produit 1	- 15 -
Tableau 2: Synthèse du Produit 2	- 16 -
Tableau 3: Nombre de candidats au volontariat enregistrés par Région	- 17 -
Tableau 4: Synthèse du Produit 3	- 17 -
Tableau 5: Résumé des ressources allouées de 2016 à juin 2018	- 21 -
Tableau 6: Situation des dépenses de 2016 à juin 2018	- 21 -

RESUME EXECUTIF

En 2013, le Gouvernement ivoirien, à travers le Ministère chargé de la Jeunesse, a commandité une mission d'étude de faisabilité en vue de la mise en place d'un programme national de volontariat, avec l'appui du Programme des Volontaires des Nations Unies (PVNU) et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

Considérant les résultats produits par des programmes similaires dans la sous-région, le Gouvernement ivoirien a décidé avec l'appui du PNUD et du Programme VNU de mettre en place le « Programme National Volontariat en Côte d'Ivoire ». Ainsi, depuis 2016, un projet de mise en place du Programme est en cours d'exécution.

A mi parcours de sa mise en œuvre, une évaluation a été commanditée afin d'apprécier (i) les résultats atteints par le projet, en se référant à son cadre logique ; (ii) l'efficacité de l'approche méthodologique utilisée, (iii) le niveau de participation des partenaires et des bénéficiaires dans la réalisation du projet, et de formuler des recommandations concrètes et spécifiques pour la suite de la mise en œuvre du projet.

La méthodologie de l'évaluation s'est appuyée sur l'exploitation des documents mis à disposition et des entretiens avec :

- Les acteurs institutionnels (PNUD, Programme VNU, DSCV, OSCN),
- La Coordination nationale du projet
- Les Délégations régionales du Gbêkê et du Tonkpi,
- Les structures d'accueil,
- Les volontaires nationaux.

Des observations ont également été menées dans les structures d'accueil.

A l'issue du processus d'évaluation, il ressort que le projet de mise en œuvre du PNVCI est pertinent dans la mesure où il cadre avec les objectifs de développement du pays à travers le PND 2016-2020 relativement à la volonté du Gouvernement d'accélérer le développement du capital humain et la promotion du bien-être social afin de disposer de ressources humaines bien formées et productives.

En impliquant les différentes parties prenantes, le projet s'est assuré l'adhésion des uns et des autres et ce, au regard de l'enjeu de développement que représente le volontariat.

Pour faciliter la mise en œuvre du projet un dispositif de coordination et de mise en œuvre a été mis en place. Les différents organes du dispositif sont opérationnels sauf le Comité de pilotage et le Comité consultatif régional qui, pour des raisons institutionnelles tardent à se mettre en place.

Au niveau des résultats,

- Le projet de loi sur le service civique a été adopté en Conseil des Ministres en décembre 2017. Il a été transmis à l'Assemblée nationale où il doit être débattu avant la fin de cette année 2018.
- Les systèmes de mobilisation, de gestion et d'administration des volontaires nationaux on été développés et validés par les différents acteurs impliqués dans la mise en place du Programme.
- Le processus de gestion du volontariat, qui est inclusif, a permis de mobiliser 655 volontaires (254 femmes et 401 hommes) et de déployer 471 volontaires (191 femmes et 280 hommes).

Évaluation à mi parcours du projet de mise en place du programme national du volontariat en Côte d'Ivoire

Le projet dans sa mise en œuvre a été efficient. Du montant de 1 286 528 USD mis à disposition, seulement 761 190 USD ont été dépensés, soit 59,2% de taux d'absorption financière.

Au regard des montants dépensés, des ressources humaines et matérielles déployées et des résultats obtenus, l'on peut affirmer que le projet a été efficient en termes de coût-efficacité.

Cependant, des contraintes/menaces ont été identifiés et elles peuvent être de nature à influencer le processus de mise en œuvre du projet. Elles portent sur (i) la mise en place du Comité de pilotage et (ii) la signature de la lettre d'accord pour faciliter le paiement des primes des délégations régionales.

En vue de booster la mise en œuvre du projet jusqu'à son terme, en tenant compte de ses résultats et contraintes, des recommandations ont été formulées à l'endroit des différents acteurs.

Au niveau du Gouvernement

- ✓ Prendre les mesures nécessaires pour la mise en place du Comité de pilotage du programme et faciliter ainsi la mise en place du Comité consultatif régional,
- ✓ Prendre les mesures nécessaires pour la signature de la lettre d'accord afin de faciliter l'utilisation des ressources financières de l'Etat et permettre ainsi le paiement des primes des délégations régionales,
- ✓ S'approprier le processus de mise en œuvre du projet et créer les conditions de la mise en place du PNVCI.
- ✓ Booster la mise en place du cadre juridique en accélérant le vote par l'Assemblée nationale du projet de loi sur le Service civique
- ✓ Appuyer la coordination du projet pour la recherche de ressources additionnelles pour le financement de la mise en œuvre du projet.

Au niveau du PNUD et du PVNU

- ✓ Prendre les mesures nécessaires pour la mise en place du Comité de pilotage et faciliter ainsi la mise en place du Comité consultatif régional,
- ✓ Encourager le Gouvernement à prendre les mesures nécessaires pour la signature de la lettre d'accord afin de faciliter l'utilisation des ressources financières de l'Etat et permettre ainsi le paiement des primes des délégations régionales,
- ✓ Appuyer le Gouvernement pour le suivi de l'adoption du projet de loi sur le service civique par l'Assemblée nationale,
- ✓ Appuyer la coordination du projet pour la recherche de ressources additionnelles pour le financement de la mise en œuvre du projet.

Au niveau de la DSCV et de l'Office du Service Civique National

- ✓ Encourager le Gouvernement à prendre les mesures nécessaires pour la mise en place du Comité de pilotage et faciliter ainsi la mise en place du Comité consultatif régional,
- ✓ Encourager le Gouvernement à prendre les mesures nécessaires pour la signature de la lettre d'accord afin de faciliter l'utilisation des ressources financières de l'Etat et permettre ainsi le paiement des primes des délégations régionales,
- ✓ S'approprier le processus de mise en œuvre du projet,

- ✓ Communiquer sur le projet de mise en place du programme en tant qu'outil de développement,
- ✓ Appuyer la coordination du projet pour la recherche de ressources additionnelles pour le financement de la mise en œuvre du projet.

4 Au niveau de la coordination du projet

- ✓ Encourager le PNUD et le Programme VNU à prendre les mesures nécessaires pour la mise en place du Comité de pilotage et faciliter ainsi la mise en place du Comité consultatif régional,
- ✓ Faire un plaidoyer auprès du PNUD et du PVNU pour encourager le Gouvernement à prendre les mesures nécessaires pour la signature de la lettre d'accord afin de faciliter l'utilisation des ressources financières de l'Etat et permettre ainsi le paiement des primes des délégations régionales,
 - ✓ Renforcer la collaboration avec les autres acteurs impliqués dans le processus de mise en place du PNVCI, particulièrement la DSCV et l'OSCN en vue d'assurer l'appropriation du processus par la partie nationale,
 - ✓ Au delà des rapports mensuels ou trimestriels, renforcer davantage le partage des informations avec les autres parties prenantes au projet,
 - ✓ Accélérer le processus de traitement des candidatures enregistrées afin de réduire le délai d'attente des résultats pour les VN,
 - ✓ Renforcer davantage les capacités des structures d'accueil en volontariat et élaborer un modèle ou un canevas de rapport à mettre à leur disposition afin d'uniformiser les données collectées sur les volontaires en mission,
 - ✓ Renforcer le plaidoyer pour la mobilisation rapide de ressources financières additionnelles pour le financement de la suite du processus de mise en place du PNVCI.

Au niveau des délégations régionales

- ✓ Poursuivre la promotion et la vulgarisation du Volontariat national.
- ✓ Renforcer la sensibilisation auprès des structures d'accueil pour qu'elles s'impliquent davantage dans le processus de mise en place du PNVCI,
- ✓ Renforcer la sensibilisation pour l'implication effective des administrations publiques (structures sous tutelles) dans le processus de mise en œuvre du PNVCI,
- ✓ Renforcer les capacités des structures d'accueil à écrire leurs missions,
- ✓ Renforcer davantage les capacités des futurs volontaires sur le volontariat et les missions du volontaire au cours de la formation pré-déploiement des candidats sélectionnés afin que ceux-ci comprennent le volontariat et en fassent la différence d'avec l'employabilité.
- ✓ Renforcer davantage les capacités des structures d'accueil en volontariat
- ✓ Poursuivre la mise en réseaux des jeunes, des acteurs locaux et de développement local

INTRODUCTION

En 2013, le Gouvernement ivoirien, à travers le Ministère chargé de la Jeunesse, a commandité une mission d'étude de faisabilité en vue de la mise en place d'un programme national de volontariat, avec l'appui du Programme des Volontaires des Nations Unies (PVNU) et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). L'étude a procédé à l'état des lieux du volontariat dans le pays et a évalué les conditions de mobilisation des volontaires pour accompagner le processus de réconciliation nationale et la cohésion sociale, contribuer aux activités communautaires de réhabilitation et de construction, et participer aux actions de lutte contre la pauvreté.

Identifiée comme initiative pertinente susceptible d'avoir une forte valeur ajoutée au regard des problématiques qu'il entend traiter notamment l'engagement civique d'une part et la participation des jeunes aux efforts de développement du pays d'autre part, et considérant les résultats produits par des programmes similaires dans la sous-région, le Gouvernement ivoirien a décidé avec l'appui du PNUD et du PVNU de mettre en place le « Programme National Volontariat en Côte d'Ivoire » placé sous la tutelle du Ministère de la promotion de jeunesse, de l'emploi des jeunes et du service civique.

L'enjeu du Programme est de faciliter, entre autres, l'appropriation nationale de la problématique du volontariat comme outil d'engagement civique et la participation des jeunes aux efforts de développement du pays et l'accélération de l'atteinte des Objectifs du Développement Durable (ODD) en Côte d'ivoire. L'étude de faisabilité commanditée par le Gouvernement a abouti à l'élaboration d'un document de projet d'appui à la mise en place d'un Programme de Volontariat National en Côte d'Ivoire.

A mi parcours de la mise en œuvre du projet, des actions ont été menées et des initiatives sont en cours. La présente évaluation a donc pour objectifs de :

- Apprécier les résultats atteints par le projet, en se référant à son cadre logique ;
- Apprécier l'efficacité de l'approche méthodologique utilisée ;
- Evaluer le niveau de participation des partenaires et des bénéficiaires dans la réalisation du projet
- Formuler des recommandations concrètes et spécifiques pour la suite de la mise en œuvre du projet

I. APPROCHE METHODOLOGIQUE

L'approche méthodologique a été à la fois qualitative et quantitative. Elle s'est basée sur la consultation et l'analyse de documents et des entretiens individuels et de groupes avec les différents acteurs impliqués dans le processus de mise en place du PNVCI.

I.1. Sites de l'étude

L'évaluation a couvert les trois principales régions de mise en œuvre du projet que sont le District d'Abidjan, les Régions du Tonkpi et du Gbêkê.

I.2. Population à l'étude

L'évaluation a ciblé toutes les parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre du projet notamment :

- le Ministère de la promotion de la jeunesse, de l'emploi des jeunes et du service civique, à travers la Direction du Service Civique et du Volontariat, de l'Office du Service Civique National et des Directions régionales de la Jeunesse
- la Coordination du PNVCI
- le PNUD et le Programme VNU
- les structures d'accueil des volontaires
- les Volontaires Nationaux

I.3. Méthode de collecte des données

La collecte des données a débuté à Abidjan avec quelques acteurs institutionnels partir de la deuxième quinzaine du mois d'Août 2018 pour se poursuivre avec les délégations régionales du Tonkpi et du Gbêkê (Annexe I) pour finir avec d'autres acteurs institutionnels.

La collecte des données a consisté à une revue documentaire, des entretiens semi-structurés, un entretien de groupe et des observations.

I.3.1 La revue documentaire

Elle a consisté à consulter les documents mis à disposition par la Coordination du projet et les différentes parties prenantes au projet (Délégations régionales, Direction du Service Civique et du Volontariat, de l'Office du Service Civique National).

Ces documents ont fait l'objet d'une analyse critique et ont complété l'analyse des données qui ont été collectées à travers les entretiens (semi directifs et de groupe).

Les principaux documents consultés sont les suivants :

- Le Document Projet du PNVCI
- Le document de planification et de programmation financière du PNVCI
- Le cadre de pilotage et de mise en œuvre du projet
- Les rapports de mise en œuvre du Projet
- Le rapport financier de mise en œuvre du projet
- Le document de Guide d'accueil et de tutorat des volontaires nationaux
- Le document du dispositif de gestion du volontariat national
- Le document du dispositif de Délégation Régionale du Volontariat

Évaluation à mi parcours du projet de mise en place du programme national du volontariat en Côte d'Ivoire

- Les documents de contrat des volontaires nationaux et de convention des structures d'accueil
- Les différentes fiches de mise en œuvre du projet (fiche signalétique, fiche d'identification des structures d'accueil et fiche de mission...)

I.3.2 Les entretiens semi structurés

Les entretiens semi structurés ont permis de collecter des informations pour l'atteinte de la quasi-totalité des objectifs de l'évaluation. Ces entretiens ont été menés avec :

- Le Coordinateur du projet et son équipe,
- La Directrice du Service Civique et du Volontariat,
- Le Directeur de l'Office du Service Civique National,
- les deux Directeurs régionaux des Ministères en charge de la jeunesse, chefs de délégation du volontariat et les membres des Délégations régionales,
- les Responsables des structures d'accueil. Neuf (9) responsables de structures d'accueil ont été interrogées,
- les Volontaires Nationaux. 115 VN ont été rencontrés et interviewés (Annexe IV).
 Un guide d'entretien a été élaboré à cet effet (Annexe III).

I.3.3 Un entretien de groupe

Vu la durée de la mission et la disponibilité individuelle des volontaires, des entretiens de groupe ont été menés avec des volontaires notamment avec ceux accueillis par la Mairie de Man, du Centre Hospitalier Régional de Man et surtout de l'ensemble des volontaires nationaux de la région du Gbêkê.

I.3.4 Des observations directes

Des observations ont été menées dans les structures d'accueil à travers les entretiens menés avec les Responsables de ces structures. Ces visites ont permis de voir les volontaires nationaux en situation de travail et d'apprécier également les conditions d'insertion et de travail.

II. PERTINENCE ET CADRE DE PARTENARIAT ET DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

II.1 Pertinence de la mise en place du PNVCI

Le projet tire sa pertinence (i) de son alignement sur les priorités de développement du pays à travers le PND 2016-2020, (ii) de son inclusivité à travers l'implication des différentes parties prenantes au projet et (iii) de sa contribution, à travers les VN, au développement du pays.

II.1.1. L'alignement et contribution au PND 2016-2020

En s'alignement sur le PND 2016-2020 à travers son axe II relatif à l'accélération du développement du capital humain et la promotion du bien-être social, le projet contribue ainsi au développement du capital humain du pays. En effet, la Côte d'Ivoire, à travers le développement de son capital humain veut « disposer de ressources humaines (...) bien formées et productives. Ces ressources humaines devront avoir des aptitudes et des compétences techniques et professionnelles en adéquation avec le marché de l'emploi et capable d'innover, d'entreprendre, de s'insérer dans le marché du travail, de contribuer durablement à la production de la richesse nationale et de soutenir la croissance du pays sur le long terme. (...) Il s'agira en outre d'accroitre les offres et les opportunités d'emplois pour les jeunes diplômés et les sans-emploi. » (PND, 2016-2020, Tome II, page 20».

Or, les objectifs du PNVCI s'inscrivent dans cette perspective dans la mesure où ils visent à :

- Accroître la participation des jeunes aux solutions de développement ;
- Appuyer la structuration et le renforcement de l'impact socio-économique de la mobilisation volontaire dans les secteurs prioritaires de développement du pays ;
- Contribuer au renforcement des capacités, et à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes ;
- Développer un mécanisme de mobilisation et de valorisation sociale des jeunes dans le pays ;
- Contribuer à améliorer les conditions de vie des populations pauvres en créant une meilleure capacité aussi bien au niveau des communautés que des structures d'appui

II.1.2. L'inclusivité du projet

En impliquant les différentes parties prenantes, le projet s'est assuré l'adhésion des uns et des autres et ce, au regard de l'enjeu de développement que représente le volontariat.

En effet, la mission d'étude de faisabilité a permis de susciter, à travers les différentes rencontres, « l'adhésion de la plupart des partenaires institutionnels, techniques et financiers, les collectivités locales et les organisations de la société civile à l'idée de mettre en place un programme national de volontariat ayant un statut juridique». (PRO DOC, page 5)

Aussi, l'élaboration d'un document projet conjoint, exprime t'elle la volonté du Gouvernement à impliquer le Système des Nations Unies afin d'accompagner le processus de mise en place du programme.

L'inclusivité du projet se traduit également dans la mise en place d'un dispositif de coordination et de mise en œuvre du projet. Ce dispositif, au niveau opérationnel, implique toutes les parties prenantes tant au niveau institutionnel que local sans lesquelles la mise en œuvre du projet ne peut être effective.

II.1.3. La contribution au développement du pays

La contribution réelle du projet au pays se perçoit à travers ses effets escomptés.

En effet, un regard sur les effets induits escomptés attendus du projet permet de voir qu'à terme, le projet permettra de :

- Améliorer les résultats de développement des domaines d'intervention des volontaires,
- Améliorer l'employabilité des jeunes diplômés et les primo-demandeurs d'emploi,
- Renforcer le capital social du pays,
- Renforcer la cohésion sociale à travers l'accroissement des liens entre les jeunes et leurs communautés,
- Renforcer du processus de réconciliation et de pacification du pays,
- Développer le partenariat de développement de la Côte d'Ivoire

II.2 Le cadre partenarial

Pour assurer la mise la mise en œuvre du projet, l'Etat de Côte d'Ivoire, le Programme VNU et le PNUD se sont accordés sur l'exécution du projet. Ainsi l'exécution du projet a été alignée sur les procédures et les modalités d'exécution des projets dans le cadre d'un partenariat entre le Gouvernement de Côte d'Ivoire et les Nations Unies. Ainsi, pour la réalisation des activités du projet, la Modalité d'Exécution Directe a été retenue, faisant du bureau du PNUD Côte d'Ivoire le seul responsable du projet vis-à-vis du Gouvernement, les Ministères et structures nationales étant des partenaires clés de mise en œuvre du projet.

Ces arrangements de gestion signés dans le cadre du PRO DOC devaient connaître des amendements en vue de faciliter la mise en œuvre conjointe du projet, ce qui n'a pas été fait avec l'ensemble des partenaires, de sorte qu'en définitive, la gestion exclusive du projet a été le fait du PNUD par le biais de la Coordination nationale.

Cette situation de « monopole » de la gestion du projet par la Coordination nationale s'explique par l'absence du Comité de pilotage. En effet, la mise en place du Comité de pilotage qui constitue l'une des conditions de démarrage du projet n'a pas été faite à jusqu'aujourd'hui.

Prévu pour être mis en place depuis le mois d'août 2016, le Comité de pilotage n'a pu voir le jour pour des questions d'appréciation du rôle de ce dernier dans le dispositif de mise en œuvre du projet. En effet, l'ex Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Emploi des Jeunes et du Service Civique a estimé que l'existence de l'Office du service civique national suffit pour assurer le suivi de la mise en œuvre du projet. Par conséquent, il ne peut exister à la fois un Comité de pilotage et un Office du service civique national étant entendu que l'Office du service civique peut jouer le rôle dévolu au Comité de pilotage.

Or, le Comité de pilotage est une exigence de la gestion des projets au niveau du PNUD. Le Comité de pilotage permet en effet d'entériner ou de suivre la mise en œuvre du projet par la Coordination nationale.

Cette absence de Comité de pilotage a eu pour conséquence la gestion « unilatérale » du projet par la Coordination nationale. En effet, l'absence du Comité de pilotage est une nécessité pour entériner ou assurer le contrôle des actions de la Coordination nationale.

Cette faiblesse est une contrainte qui a occasionné des incompréhensions entre les partenaires notamment la Coordination nationale et la DSCV et l'Office du service civique national.

La mise en place du Comité de pilotage, quelle que soit sa forme est donc un impératif pour la suite de la mise en œuvre du projet.

II.2 Le cadre de mise en œuvre du projet

Le succès du projet voire du programme de promotion du volontariat en Côte d'Ivoire a été assujetti à la création et à la mise en place d'un cadre institutionnel efficace et opérationnel spécifiant les différentes entités et précisant leurs rôles et les limites de leur champ de compétences. Ainsi, un dispositif de coordination et de mise en œuvre du PNVCI a été mis en place. Il se compose des organes suivants :

- Le Ministère de la Promotion de la Jeunesse de l'Emploi des Jeunes et du Service Civique ;
- La Direction du Service Civique et du Volontariat ;
- Le Comité de pilotage ;
- Le Comité consultatif régional;
- L'Unité de gestion du PNV-CI;
- Les Délégations régionales.

II.2.1 Le Ministère de la Promotion de la jeunesse et de l'emploi des Jeunes

Précédemment dénommé Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Emploi des Jeunes et du Service Civique, le Ministère s'est vu « enlever » le Service Civique au profit d'un Secrétariat d'Etat chargé du Service Civique.

Cette scission du Ministère en deux entités ne devrait pas affecter la mise en œuvre du projet. Cependant, en rapport avec le Comité de pilotage, de son rôle et de ses responsabilités dans la mise en œuvre du projet, le Ministère devait assurer la Présidence du Comité de pilotage pour veiller à la mise en place des instances du PNVCI. Le Ministère devait également s'assurer que les activités du PNVCI s'insèrent dans le cadre des objectifs fixés par le Gouvernement.

Or, comme indiqué, le Comité de pilotage n'a pas été mis en place, de sorte qu'aucun contrôle sur les orientations prises par le projet n'a été fait pour apprécier de façon objective que les activités du projet s'insèrent dans le cadre des objectifs fixés par le Gouvernement en matière de Paix, de Réconciliation, de Développement, etc.

Par ailleurs, l'Office du service civique national qui s'est substitué au Comité de pilotage n'a pas pu également assurer ce suivi et ce contrôle. L'office du service civique national est plus dans la posture d'une entité qui est dans l'attente de la rétrocession des acquis du projet et de la mise en place du Programme que celle d'un Conseil de gestion. D'ailleurs, le Conseil de gestion ne comprend aucun représentant des parties prenantes au projet à savoir le PNUD, le Programme VNU, la Coordination du projet et le DSCV. L'Office du service civique national ne peut donc pas assurer le suivi et le contrôle des actions de la Coordination nationale.

II.2.2 La Direction du Service Civique et Volontariat

Dans le dispositif institutionnel, la DSCV reçoit délégation du Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Emploi des Jeunes et du Service Civique pour appuyer et contrôler les activités de l'Unité de gestion du Programme c'est-à-dire la Coordination nationale. Elle est une direction stratégique. Son rôle est de :

- Appuyer l'Unité de gestion dans toutes démarches administratives auprès de partenaires ;

Évaluation à mi parcours du projet de mise en place du programme national du volontariat en Côte d'Ivoire

- Accorder les agréments aux structures potentiels d'accueil des volontaires après leur évaluation par l'Unité de gestion
- Suivre l'exécution des orientations du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes par l'équipe du programme ;
- Veiller au rapportage sur le volontariat national.

Dans les faits, en dehors de l'appui apporté à la Coordination nationale du projet dans les démarches administratives auprès des partenaires en tant qu'entité administrative et, dans une moindre mesure du rapportage sur le volontariat national lorsque les données sont mises à disposition par la Coordination nationale, la DSCV n'arrive pas à jouer les autres rôles qui lui sont dévolus, à savoir, (i) accorder les agréments aux structures d'accueil des volontaires nationaux après leur évaluation et (ii) suivre l'exécution des orientations du Ministère par la Coordination nationale du projet. Sur le dernier point, même si la DSCV voulait jouer ce rôle, la faiblesse de ses capacités logistiques et financières ne lui permet pas de le faire.

L'incapacité de la DSCV à jouer pleinement son rôle est également, pour une part, tributaire de l'absence du Comité de pilotage.

II.2.3 Le Comité de pilotage

Prévu dans le dispositif de coordination et de mise en œuvre du projet, le Comité de pilotage a été transformé en fin de compte en un Conseil de gestion appelé le Conseil de Gestion de l'Office National du Service Civique.

L'absence de Comité de pilotage, comme indiqué, est l'une des faiblesses du dispositif et du cadre de mise en œuvre du projet. L'office National du Service Civique sensé faire office de Comité de pilotage n'a ni les moyens, ni les compétences.

L'absence de Comité de pilotage, qui a laissé les « mains libres » à la Coordination nationale, a pour conséquences (i) l'absence d'examen des rapports d'activités et des rapports financiers du PNVCI, (ii) l'approbation « unilatérale » des Programmes de Travail et Budgets Annuels par la Coordination nationale, (iii) l'impossibilité de mener un audit sur la gestion du projet et d'évaluer la contribution réelle des VN aux actions de développement.

II.2.4 Le Comité consultatif régional

Le Conseil consultatif régional devait, à l'image du Comité de pilotage, être le relai des orientations stratégiques auprès des délégations régionales. L'absence du Comité de pilotage a impacté sur la mise en place du Comité consultatif régional.

II.2.5 L'Unité de Gestion du projet

L'Unité de Gestion du Projet du PNVCI est fonctionnelle à travers la Coordination nationale qui (i) élabore les plans de travail budgétisés (PTBA) et les rapports annuels d'activités, (ii) coordonne l'exécution des activités du projet, (iii) assure la gestion financière des ressources, promeut l'amélioration continue des outils et méthodes d'intervention, (iv) encadre les processus participatifs de suivi et d'évaluation de la contribution des volontaires nationaux aux objectifs du Programme National de Volontariat de Côte d'Ivoire, (v) etc..

Par ailleurs, en dehors du Chargé du suivi-évaluation qui doit être recruté, toutes les autres ressources humaines nécessaires au fonctionnement de l'Unité de Gestion du projet sont opérationnelles (Coordonnateur Nationale, Assistant administratif et financier, Chargé de

mobilisation des jeunes, Spécialiste en conception de base de données, Chargé de Mobilisation des ressources, Chargé de la communication).

Dans le cadre de la régionalisation du programme, les activités de l'Unité de gestion sont relayées par les délégations régionales.

II.2.6 Les Délégations régionales

Les Délégations régionales constituent les portes d'entrée du PNVCI au niveau régional. Elles sont dirigées par les Directeurs régionaux du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes. Les Directeurs régionaux, Chefs de délégation, sont assistés d'un personnel d'appui composé d'un assistant administratif, d'un assistant financier, d'un chargé de suivi et d'un chauffeur coursier.

Conformément au dispositif de coordination et de mise en œuvre du projet, au-delà de la représentation de la Coordination nationale du PNVCI en région, les délégations régionales sont chargées de la gestion du volontariat.

A cet effet, elles assurent la mise en œuvre des différentes phases du cycle du volontariat national à savoir la mobilisation, le déploiement, l'évaluation et la démobilisation.

Pour accomplir efficacement leurs missions, des moyens ont été mis à la disposition des délégations régionales pour l'exécution de leur cahier de charge. Ces moyens sont principalement matériels et logistiques (01 ordinateur et 02 imprimantes, 01 véhicule de type 4X4 et 01 moto toujours au service de l'immatriculation à Abidjan).

Toutes les activités nécessitant des ressources financières sont financées directement par la Coordination nationale.

Mais les ressources (humaines, matérielles et mêmes financières) sont limitées comparativement aux activités à réaliser (en plus de celles liées à leurs attributions en tant que Directions régionales) et aux zones couvertes.

Pour soutenir les activités des Délégations régionales, des primes ont été prévues dans le cadre de la mise en œuvre du projet et ce, conformément au PRO DOC et relativement au budget prévu. Depuis le mois de janvier 2018, les délégations régionales ne reçoivent plus de primes.

Cette situation est la résultante de la faiblesse des arrangements de gestion signés dans le cadre du PRO DOC et qui devaient connaître des amendements en vue de faciliter la mise en œuvre conjointe du projet. En effet, le projet étant un projet conjoint avec la contribution de toutes les parties notamment l'Etat de Côte d'Ivoire, une lettre d'accord relative à l'utilisation des ressources financières de l'Etat aurait dû être signée. Or sans cette lettre d'accord, certaines lignes du budget, notamment celles relatives aux primes des délégations régionales, ne peuvent être exécutées.

Cette situation traduit une fois de plus la nécessité de la mise en place du Comité de pilotage et des amendements à apporter au PRO DOC.

III. PRINCIPAUX RESULTATS

L'analyse de l'efficacité du projet renvoie ici à l'appréciation des résultats obtenus par le projet à mi parcours.

Trois principaux résultats ou produits sont attendus de ce projet à savoir :

Résultat 1 : Un cadre légal favorable à la promotion du volontariat national est mis en place

Résultat 2 : Un programme national de volontariat national inclusif et valorisé, basé sur un dispositif pérenne et opérationnel de gestion des jeunes mobilisés pour le volontariat est crée.

Résultat 3 : 1000 jeunes (au moins 50% de femmes) engagés dans le volontariat national disposent d'une expérience professionnelle pour l'emploi

III.1 Résultat 1 : La mise en place du cadre légal favorable à la promotion du volontariat national

La mise en place d'un cadre juridique renvoie à la nécessité d'asseoir le futur programme sur des bases légales afin qu'il ne soit pas à l'image d'autres programmes, « à la merci » des soubresauts institutionnels et politiques. Aussi, le cadre juridique balise t-il le fonctionnement des services, assurant ainsi la durabilité du programme. Ce cadre juridique permettra, en définitive, au gouvernement mais également à tous les acteurs du développement qui souhaitent recourir à cette forme d'engagement de :

- Disposer d'une définition du volontariat national, pour lui donner toute sa place aux côtés du salariat, du fonctionnariat et du bénévolat ;
- Lui consacrer un statut législatif adapté, garantissant à la fois le volontaire et l'organisme d'accueil ;
- Créer les conditions favorables au développement en Côte d'ivoire d'une telle formule d'engagement.

Au stade actuel de la mise en œuvre du projet, le Projet de loi sur le service civique a été introduit pour examen et vote par le parlement.

Le tableau ci-dessous fait la synthèse de ce résultat.

Tableau 1: Synthèse du Produit 1

OUTPUT/PRODUIT	Indicateurs de performance (situations de référence, cibles annuelles)	Activités clés prévues et résultats attendus	Résultats obtenus	Taux de réalisation
Un cadre légal favorable à la promotion du volontariat national est mis en place	Situation de référence : Aucun texte juridique sur le volontariat Cibles - Faire adopter la Loi portant institution et réglementation du volontariat - Faire prendre des Textes d'application de la loi	Lobbying auprès de l'Assemblée Nationale en vue du vote de la loi sur le service civique qui incorpore le volontariat	L Projet de loi sur le service civique a été introduit pour examen et vote par le parlement.	50%

Source: PNVCI, Rapport semestriel 2018

Le projet de loi sur le service civique a été adopté en Conseil des Ministres en décembre 2017. Il a été transmis à l'Assemblée nationale où il doit être débattu avant la fin de cette année 2018.

III.2 Résultat 2 : Un programme national de volontariat national inclusif et valorisé, basé sur un dispositif pérenne et opérationnel de gestion des jeunes mobilisés pour le volontariat est crée

Il s'agissait ici de mettre en place un cadre opérationnel et un système de recrutement, de gestion et d'administration des volontaires nationaux. A mi parcours, l'on peut noter que la mobilisation et de déploiement des VN sont effectifs et les capacités des différents acteurs impliqués dans le processus de mise en place du programme ont été renforcées. Toutes les activités prévues pour l'atteinte du résultat 2 ont été réalisées.

Le tableau ci-dessous fait la synthèse des résultats.

Tableau 2: Synthèse du Produit 2

OUTPUT/PRODUIT	Indicateurs de performance (situations de référence, cibles annuelles)	Activités clés prévues et résultats attendus	Résultats obtenus	Taux de réalisation
Un programme national de volontariat national inclusif et valorisé, basé sur un dispositif pérenne et opérationnel de gestion des jeunes mobilisés pour le volontariat est crée	Situation de référence: Absence d'infrastructure nationale de volontariat (programme national de volontariat) en Côte d'Ivoire Cibles Mettre en place les organes de gestion et de concertation du Programme de volontariat national	Activité 1 : Renforcement du dispositif opérationnel Activité 2 : Consolidation du dispositif de mobilisation de volontaires et Structures d'accueil	Les systèmes de mobilisation, de gestion et d'administration des volontaires nationaux on été développés et validés par les différents acteurs impliqués dans la mise en place du Programme	100 %

Source: PNVCI, Rapport semestriel 2018

III.3 Résultat 3 : 1000 jeunes (au moins 50% de femmes) engagés dans le volontariat national disposent d'une expérience professionnelle pour l'emploi

Il s'agissait ici de mobiliser et mettre à disposition des structures d'accueil des candidats au volontariat national. Les activités prévues sous ce produit portent sur : la mobilisation de jeunes et de structures d'accueil ; la mise en place et la gestion d'une base de données de candidats au volontariat et de structures d'accueil ; le suivi-accompagnement et l'évaluation des volontaires en mission

A mi parcours, ce sont 2725 volontaires qui ont été enregistrés (1624 hommes et 1101 femmes). La région du Gbêkê qui le grand nombre de volontaires enregistrés : 1331 volontaires soit 48,8% des volontaires enregistré (Tableau 3).

Évaluation à mi parcours du projet de mise en place du programme national du volontariat en Côte d'Ivoire

Tableau 3: Nombre de candidats au volontariat enregistrés par Région

Région	Hommes	Femmes	TOTAL
REGION TONKPI	505	353	858
REGION GBEKE	762	569	1331
DISTRICT D'ABIDJAN	357	179	536
TOTAL	1624	1101	2725

Source: PNVCI, Bilan à mi parcours, 2018

Le tableau ci-dessous fait la synthèse des résultats.

Tableau 4: Synthèse du Produit 3

OUTPUT/PRODUIT	Indicateurs de performance (situations de référence, cibles annuelles)	Activités clés prévues et résultats attendus	Résultats obtenus	Taux de réalisation
1000 jeunes (au moins 50% de femmes) engagés dans le volontariat national disposent d'une expérience professionnelle pour l'emploi	Situation de référence: 0 jeune engagé dans le volontariat national Cibles 1000 jeunes (dont 50% des femmes) recrutés, formés et placés à travers le Pays	Activité 1: Mobilisation des candidats au volontariat et des structures d'accueil Activité 2: Déploiement Activité 3: Evaluation de l'action du volontaire Activité 4: Démobilisation des volontaires	 655 volontaires mobilisés (254 femmes et 401 hommes) dont 155 à Abidjan, 311 dans le Gbêkê et 189 dans le Tonkpi 471 volontaires déployés (191 femmes et 280 hommes) dont 63 à Abidjan, 277 dans le Gbêkê et 131 dans le Tonkpi. 65 Structures dont 8 à Abidjan, 35 dans le Gbêkê et 22 dans le Tonkpi mobilisées accueillent des volontaires. 	65,5%

Source: PNVCI, Rapport semestriel 2018

Au regard des tableaux 3 et 4, l'on observe qu'à ce jour, 65,5% de volontaires ont pu être mobilisés pour 71,9% de déployés. Au-delà de pourcentage, les perspectives pour engager le maximum de jeunes dans le volontariat national sont bonnes dans mesure où sur les 2725 volontaires enregistrés, seulement 655 soit à peine un candidat sur cinq (24%) a été mobilisé;

une réserve importante pour assurer la suite du processus et atteindre, voire dépasser les 1000 jeunes à engager. Mais la parité souhaitée est loin d'être atteinte. En effet, les femmes représentent seulement 38,8% des volontaires mobilisés et 40,6% des volontaires déployés. Les détails des résultats du produit 3 sont consignés dans les tableaux 1, 2 et 3en annexe (Annexe I)

II.4 Analyse des différentes phases du cycle du volontariat national

Le dispositif de gestion du volontariat national renvoie aux différentes phases du cycle du volontariat national à savoir : (i) la Mobilisation, (ii) le déploiement, (iii) l'évaluation et (iv) la démobilisation. Il s'agit ici d'apprécier la mise en œuvre de ces différentes phases à travers les étapes et les actions menées.

II.4.1 La mobilisation

La mobilisation a concerné aussi bien les structures d'accueil que les candidats au volontariat.

4 Au niveau des structures d'accueil

Les actions à mener partaient de l'enregistrement des candidatures des structures d'accueil à l'accueil des VN à la formation des structures d'accueil des volontaires.

A ce niveau, le processus a été inclusif. L'information a été diffusée à toutes les potentielles structures d'accueil à travers des courriers d'information et par voie de presse. Les structures intéressées ont effectivement postulé et à la suite de leur évaluation et des missions qu'elles ont proposées pour la demande de mise à disposition de volontaires, celles qui étaient éligibles ont été retenues pour intégrer le processus de mise en œuvre du projet.

L'une des difficultés observées est celle liée à la rédaction ou à la formulation des missions par certaines structures, si bien que, n'ayant pas pu transmettre leurs missions, certaines structures bien que demandeuses, n'ont pas pu accueillir de volontaires.

Pour pallier cette insuffisance, les délégations régionales ont appuyé certaines structures pour l'écriture de leurs missions.

Les structures d'accueil impliquées dans le processus de mise en œuvre ont également bénéficié d'une formation à l'accueil des volontaires.

A ce jour 65 structures d'accueil sont impliquées dans le processus de mise en œuvre du projet de mise en place du PNVCI.

Au niveau des candidats au volontariat

Le processus a également été inclusif à ce niveau. Que cela soit pour la diffusion de l'information sur l'enregistrement que pour le traitement des candidatures et la publication et la diffusion des résultats, tous les acteurs y compris les volontaires sont unanimes sur l'inclusivité et la transparence du processus. « C'est la première fois que moi je postule à quelque chose et puis c'est clair comme ça. Je ne pensais même pas qu'on pouvait me retenir (...) Dans ce pays, il faut connaître quelqu'un dans ces genres de choses », comme l'attestent les propos de ce volontaire.

Le processus de mobilisation est à la deuxième vague de recrutement de volontaires.

II.4.2 Le déploiement

Le déploiement est constitué de trois étapes intimement liées que sont (i) la contractualisation, (ii) la mise en service et (iii) le suivi accompagnement.

La contractualisation

Pour formaliser la mise en service du volontaire, une proposition de mission et de contrat lui est faite pour qu'il comprenne l'enjeu de sa mission et sa responsabilité dans le processus de mise en œuvre du projet. La durée de la mission est de six (6) mois renouvelables une fois soit 12 mois maximum.

Pour permettre au volontaire de faire face à ses besoins, une allocation forfaitaire, qui n'est pas un salaire, de cinquante (50) mille francs CFA lui est accordée.

Pour les bénéficiaires, cette allocation est d'un appui « inestimable ». Comme le dit l'un des volontaires, « c'est n'est pas beaucoup mais ça nous permet de faire face à nos besoins. On n'aurait pas eu ça étant assis à la maison. »

La contractualisation a également concerné les structures d'accueil à travers la signature d'une convention cadre de partenariat pour la mise à disposition de volontaires nationaux.

Cette convention cadre indique les engagements du PNVCI et de la structure d'accueil. Elle a une durée de vie de douze (12) mois.

A ce jour ce sont 67 Conventions cadre qui ont été signées avec les structures d'accueil.

La mise en service

La mise en service renvoie à l'affectation du volontaire dans une structure d'accueil, à la préparation logistique pour son accueil dans la structure d'accueil et de sa prise de service. Les entretiens auprès des VN et des responsables des structures d'accueil ont montré que les VN ont été bien accueillis et bien intégrés dans les structures d'accueil. Certes, dans certaines structures où le volontariat n'a pas été bien compris par quelques membres du personnel, des débuts difficiles ont été observés, mais avec le temps, ces derniers ont compris les missions et surtout l'utilité des VN.

Le suivi accompagnement

Comme indiqué précédemment, les VN ont été bien accueillis dans les structures grâce à la formation reçue par ces dernières. Leur intégration a également été facilitée pour la plupart d'entre eux. Cependant si tous les VN ont vu leurs capacités renforcées par la structure d'accueil du fait de la spécificité de la mission qui requiert une explication des tâches à exécuter, il n'en demeure pas moins que la mise en situation de travail dont bénéficient les VN permet à ces derniers de renforcer leurs capacités à travers leurs missions. Par ailleurs, les expériences vécues au sein des strutures contribuent à renforcer leurs capitaux. Dans certaines ONG comme International Friendship Services (Man) et la Plateforme de la Société Civile pour la Paix et la Démocratie (Bouaké), les VN ont vu leurs capacités renforcées avant et pendant leurs missions.

Des rapports mensuels et trimestriels de suivi consultés et des entretiens menés, il ressort que le suivi et la supervision des VN sont assurés aussi bien au niveau des structures d'accueil à

Évaluation à mi parcours du projet de mise en place du programme national du volontariat en Côte d'Ivoire

travers les fiches de poste, le fiches d'émargement et de présence et le respect des politiques en vigueur dans les structures d'accueil, que des délégations régionales et ce, conformément à leurs engagements et missions respectifs. D'ailleurs, les allocations des VN leurs sont versées sur la base de leur présence effective dans les structures d'accueil.

II.4.3 L'évaluation

L'évaluation porte à la fois sur la contribution des actions des VN et leur mission.

En ce qui concerne la contribution des VN, les différents témoignages recueillis auprès des responsables des structures d'accueil attestent de la valeur ajoutée des VN au cours de leurs missions.

Au niveau de l'évaluation des missions des VN, des informations reçues des responsables des structures d'accueil, il ressort que les missions passées ou en cours des VN se sont effectuées ou s'effectuent avec succès.

Pour preuve, la quasi-totalité des contrats des VN de la première phase a été renouvelée. Vu les résultats, certains responsables demandent la reconduction des contrats ou la mise à disposition de plus de VN.

II.4.4 La démobilisation

Au stade actuel de la mise en œuvre du projet, tous les volontaires étant encore sous contrat, notamment les volontaires de compétences, il est difficile de faire une évaluation à ce niveau. Cependant, des volontaires d'engagement citoyen dont les contrats ne durent que six mois ont été démobilisés. A ce stade de la mise en œuvre du projet, ce sont X volontaire d'engagement citoyen qui ont été démobilisés.

De la satisfaction générale observée chez les responsables des structures d'accueil, nous pouvons affirmer que les VN dans leur majorité ont été à la hauteur de leurs missions. D'ailleurs, des perspectives d'emploi se dessinent à l'horizon pour certains VN.

II.5. Efficience du Projet

Le budget de la mise en œuvre du projet de mise en place du PNVCI a été estimé à 3 082 143 USD. Il est cofinancé par le Gouvernement ivoirien, le PNUD et le PVNU.

Le budget alloué par chaque partie s'élève à 1 525 183 USD soit 762 591,50 USD pour le Gouvernement ivoirien, 381 295,75 USD pour le PNUD et 381 295,75 USD pour le PVNU.

A ce jour, le montant de 1 286 528 USD a été mobilisé, le Gouvernement de Côte d'Ivoire ayant soldé sa contribution qui s'élève à 762 592 USD soit 50% du budget total alloué (Tableau 5)

Tableau 5: Résumé des ressources allouées de 2016 à juin 2018

SOURCE	Montant (USD)
PNUD	172 000
PVNU	351 936
ETAT	762 592
Total	1 286 528

Source: Coordination du projet, 2018.

A ce jour le montant de 1 286 528 USD (84,5%) sur 1 525 183 USD a été mis à disposition. En l'absence de données sur l'exécution financière détaillée du budget, il n'est pas possible d'apprécié avec objectivité les dépenses effectuées. Cependant, l'on note que les dépenses effectuées depuis le démarrage du projet s'élèvent à 761 190 USD soit 59,2% de taux d'absorption financière (Tableau 6)

Tableau 6: Situation des dépenses de 2016 à juin 2018

SOURCE	BUDGET (USD)	DÉPENSES (USD)	BALANCE (USD)				
	ANNEE 2016						
PNUD	37 000	35 150	1 850				
PVNU	65 669	28 416	37 253				
ETAT	762 592	0	762 592				
TOTAL	865 261	63 566	801 695				
	ANNEI	E 2017					
PNUD	65 000	64 329	671				
PVNU	168 000	118 877	49 123				
ETAT	762 592	224 325	538 267				
TOTAL	995 592	407 531	588 061				
	ANNEE	2018*					
PNUD	70 000	55 100	14 900				
PVNU	118 267	41 523	76 744				
ETAT	538 267	193 470	344 797				
TOTAL	726 534	290 093	436 441				
TOTAL DEPENSES		761 190**					

Source: Coordination du projet, 2018

^{*} Situation en fin juillet

^{**} Ce montant total exclu les arriérés de primes des Délégations régionales qui n'ont pas été versées depuis le mois de janvier 2018

Ce tableau traduit une gestion efficiente du projet dans la mesure où aucun dépassement budgétaire n'a été constaté. Au contraire, la balance des dépenses est positive de 525 338 USD, ce qui traduit un rapport coût-efficacité positif. En effet, avec une absorption financière de 59,2%, les résultats à mi parcours sont satisfaisants si l'on se réfère aux taux d'exécution (Tableaux 1,2 et 3) observés.

En définitive, l'on peut affirmer que les ressources financières et même humaines et matérielles du projet ont été bien utilisées au regard des résultats obtenus.

Par ailleurs, en se basant sur le budget estimatif de départ (USD 3 082 143), les montants alloués à ce jour (1 286 528 USD), les dépenses effectuées (761 190) et la date de clôture du projet (septembre 2019), l'on peut objectivement affirmer que le budget estimatif de départ a été surévalué.

III CONTRAINTES ET MENACES IDENTIFIEES

A l'issue du processus d'évaluation de la mise en œuvre du projet de mise en place du PNVCI, quelques contraintes ou menaces ont été identifiées. Même si elles ne sont pas de nature à remettre en cause la conduite du processus, elles peuvent, si elles ne sont solutionnées, impacter sur le déroulement normal du processus. Il s'agit notamment de (i) la mise en place du Comité de pilotage et (ii) la signature de la lettre d'accord pour faciliter le paiement des primes des délégations régionales.

III.1. La mise en place du Comité de pilotage

La mise en place d'un Comité de pilotage est une nécessité institutionnelle, stratégique et opérationnelle pour la suite de la mise en œuvre du projet. Car, c'est le Comité de pilotage qui permettra, au niveau institutionnel, de faire le point du processus et d'évaluer la faisabilité à postériori de la mise en place du programme.

Même si son absence n'a pas fondamentalement impacté sur la mise en œuvre du projet et des résultats obtenus, il n'en demeure pas moins que les effets de son inexistence on été ressentis aussi dans les rapports entre les partenaires que dans la gestion du projet.

En effet, les relations entre les différents partenaires n'ont pas été des plus harmonieux tout au long de la mise en œuvre du projet. Des incompréhensions alimentées par l'interprétation différenciée des modalités d'exécution du projet faute de cadre formel d'échange, ont créé un climat de méfiance, voire de défiance entre les différents partenaires.

Aussi, l'absence de Comité de pilotage a-t-elle laissé la mise en œuvre du projet à la seule Coordination sans suivi et sans contrôle.

Même si les autres partenaires signataires sont impliqués (en termes d'information ou de partage d'informations et de données, si nécessaire,) dans le projet, leur « exclusion » implicite du processus faute de Comité de pilotage pourrait entrainer davantage de désaccords et même des blocages. A terme, l'appropriation du projet et la mise en place du programme peut être affectées.

De plus, si le sentiment de « ne pas devoir rentre compte qu'à X » ou de « devoir rendre compte à Y » persiste au niveau des acteurs, cela peut impacter sur le degré de participation et des acteurs au processus de mise en œuvre du projet.

III.2. La signature de la lettre d'accord

Comme déjà indiqué, le présent projet est tripartite et engage donc les différents signataires et financiers. Même si la Modalité d'Exécution Directe à été retenue, la signature de la lettre d'accord pour l'utilisation des ressources financières notamment celles de l'Etat aurait facilité le paiement des primes des délégations régionales.

En effet, les délégations régionales, on le sait, constituent les portes d'entrée du PNVCI au niveau régional. A ce titre, elles jouent un rôle clé dans le dispositif de coordination et de mise en œuvre du projet.

C'est pourquoi, pour permettre aux membres de la délégation régionale d'être efficaces dans l'exécution de leurs missions, ils ont été pris en compte dans le cadre des ressources pour un montant de 150 000 USD sur toute la durée du projet.

Les primes qui servent de motivation aux délégations régionales n'ont pas été versées aux délégations depuis le mois de janvier 2018. Si ces primes ne sont pas de nature à empêcher les délégations régionales jouer leur rôle conformément à leur cahier de charge, il n'en demeure pas moins que leur cessation réduit leur motivation d'autant plus qu'en plus des activités du projet, les membres de la délégation doivent exécuter les tâches liées à leurs fonctions et à leurs statuts de fonctionnaires. Les activités du projet qui étaient des activités complémentaires risquent de devenir des activités supplémentaires. Par conséquent, si les primes à leur verser tardent à venir, cela pourrait impacter sur leurs motivations à s'inscrire résolument et durablement dans la dynamique du projet, toute chose qui serait de nature à affecter sa mise en œuvre jusqu'à son terme.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

CONCLUSION

En décidant de mettre en place le « Programme National Volontariat en Côte d'Ivoire » avec l'appui du PNUD et du Programme VNU, le Gouvernement ivoirien veut faire du volontariat un outil d'engagement civique et la participation des jeunes aux efforts de développement du pays et l'accélération de l'atteinte des ODD. L'objectif général du projet de mise en place de ce programme est de contribuer à la mise en place d'un Programme National de Volontariat fonctionnel et durable pour la gestion et la promotion du volontariat national en vue d'accompagner le développement et la stabilité en Côte d'Ivoire.

De façon spécifique, il s'agit de :

- Créer un environnement juridique favorable,
- Mettre en place un dispositif national pérenne et opérationnel de gestion des jeunes mobilisés pour le volontariat,
- Mobiliser au moins 1000 volontaires en service auprès des structures d'accueil,
- Renforcer les capacités des réseaux des organisations de jeunes en vue de faciliter l'appropriation et la mise en œuvre des stratégies de promotion du volontariat national.

Au terme de l'évaluation à mi parcours de sa mise en œuvre, que peut-on retenir ?

Le projet est pertinent. Il est aligné sur le PND et contribue aux efforts de développement du pays.

En impliquant les différentes parties prenantes, le projet s'est assuré l'adhésion des uns et des autres et ce, au regard de l'enjeu de développement que représente le volontariat.

Pour faciliter la mise en œuvre du projet, un dispositif de coordination et de mise en œuvre a été mis en place. Les différents organes du dispositif sont opérationnels sauf le Comité de pilotage et le Comité consultatif régional.

Au niveau des résultats,

- Le projet de loi sur le service civique a été adopté en Conseil des Ministres en décembre 2017. Il a été transmis à l'Assemblée nationale où il doit être débattu et voté avant la fin de cette année 2018.
- Les systèmes de mobilisation, de gestion et d'administration des volontaires nationaux on été développés et validés par les différents acteurs impliqués dans la mise en place du Programme.
- Le processus de gestion du volontariat qui est inclusif a permis de mobiliser 655 volontaires (254 femmes et 401 hommes) et de déployer 471 volontaires (191 femmes et 280 hommes).

Le projet dans sa mise en œuvre a été efficient. Du montant de 1 286 528 USD mis à disposition, seulement 761 190 USD soit 59,2% de taux d'absorption financière.

Au regard des montants dépensés, des ressources humaines et matérielles déployées et des résultats obtenus, l'on peut affirmer que le projet a été efficient en termes de coût-efficacité.

Cependant, des contraintes/menaces ont été identifiés et elles peuvent être de nature à influencer le processus de mise en œuvre du projet. Elles portent sur (i) la mise en place du Comité de pilotage et (ii) la signature de la lettre d'accord pour faciliter le paiement des primes des délégations régionales.

RECOMMANDATIONS

Des constats faits sur le processus de mise en œuvre du projet et au regard de l'enjeu de la mise en place du PNVCI pour le pays, les recommandations suivantes sont formulées à l'endroit des différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet.

4 Au niveau du Gouvernement

- ✓ Prendre les mesures nécessaires pour la mise en place du Comité de pilotage du programme et faciliter ainsi la mise en place du Comité consultatif régional,
- ✓ Prendre les mesures nécessaires pour la signature de la lettre d'accord afin de faciliter l'utilisation des ressources financières de l'Etat et permettre ainsi le paiement des primes des délégations régionales,
- ✓ S'approprier le processus de mise en œuvre du projet et créer les conditions de la mise en place du PNVCI,
- ✓ Booster la mise en place du cadre juridique en accélérant le vote par l'Assemblée nationale du projet de loi sur le service civique,
- ✓ Appuyer la coordination du projet pour la recherche de ressources additionnelles pour le financement de la mise en œuvre du projet.

Au niveau du PNUD et du PVNU

- ✓ Prendre les mesures nécessaires pour la mise en place du Comité de pilotage et faciliter ainsi la mise en place du Comité consultatif régional,
- ✓ Encourager le Gouvernement à prendre les mesures nécessaires pour la signature de la lettre d'accord afin de faciliter l'utilisation des ressources financières de l'Etat et permettre ainsi le paiement des primes des délégations régionales,
- ✓ Appuyer le Gouvernement pour le suivi de l'adoption du projet de loi sur le service civique par l'Assemblée nationale,
- ✓ Appuyer la coordination du projet pour la recherche de ressources additionnelles pour le financement de la mise en œuvre du projet.

Au niveau de la DSCV et de l'Office du service civique national

- ✓ Encourager le Gouvernement à prendre les mesures nécessaires pour la mise en place du Comité de pilotage et faciliter ainsi la mise en place du Comité consultatif régional,
- ✓ Encourager le Gouvernement à prendre les mesures nécessaires pour la signature de la lettre d'accord afin de faciliter l'utilisation des ressources financières de l'Etat et permettre ainsi le paiement des primes des délégations régionales,
- ✓ S'approprier le processus de mise en œuvre du projet,
- ✓ Communiquer sur le projet de mise en place du programme en tant qu'outil de développement,
- ✓ Appuyer la coordination du projet pour la recherche de ressources additionnelles pour le financement de la mise en œuvre du projet.

Au niveau de la coordination du projet

- ✓ Encourager le PNUD et le PVNU à prendre les mesures nécessaires pour la mise en place du Comité de pilotage et faciliter ainsi la mise en place du Comité consultatif régional,
- ✓ Faire un plaidoyer auprès du PNUD et du PVNU pour encourager le Gouvernement à prendre les mesures nécessaires pour la signature de la lettre d'accord afin de faciliter l'utilisation des ressources financières de l'Etat et permettre ainsi le paiement des primes des délégations régionales,
 - ✓ Renforcer la collaboration avec les autres acteurs impliqués dans le processus de mise en place du PNVCI, particulièrement la DSCV et l'OSCN en vue d'assurer l'appropriation du processus par la partie nationale,
- ✓ Au delà des rapports mensuels ou trimestriels, renforcer davantage le partage des informations avec les autres parties prenantes au projet,
- ✓ Accélérer le processus de traitement des candidatures enregistrées afin de réduire le délai d'attente des résultats pour les VN.
- ✓ Renforcer davantage les capacités des structures d'accueil en volontariat et élaborer un modèle ou un canevas de rapport à mettre à leur disposition afin d'uniformiser les données collectées sur les volontaires en mission.
- ✓ Renforcer le plaidoyer pour la mobilisation rapide de ressources financières additionnelles pour le financement de la suite du processus de mise en place du PNVCI

Au niveau des délégations régionales

- ✓ Poursuivre la promotion et la vulgarisation du Volontariat,
- ✓ Renforcer la sensibilisation auprès des structures d'accueil pour qu'elles s'impliquent davantage dans le processus de mise en place du PNVCI,
- ✓ Renforcer la sensibilisation pour l'implication effective des administrations publiques (structures sous tutelles) dans le processus de mise en œuvre du PNVCI,
- ✓ Renforcer les capacités des structures d'accueil à écrire leurs missions,
- ✓ Renforcer davantage les capacités des futurs volontaires sur le volontariat et les missions du volontaire au cours de la formation pré-déploiement des candidats sélectionnés afin que ceux-ci comprennent le volontariat et en fassent la différence d'avec l'employabilité.
- ✓ Renforcer davantage les capacités des structures d'accueil en volontariat,
- ✓ Poursuivre la mise en réseaux des jeunes, des acteurs locaux et de développement local.

ANNEXES

ANNEXE I : TABLEAUX DES RESULTATS

Tableau 1 : Effectif des volontaires mobilisés (recrutés)

	VN d'engagement citoyen		VN de compétence		TOTAL
	F	M	F	M	
REGION TONKPI	29	54	58	48	189
REGION GBEKE	40	70	69	132	311
DISTRICT D'ABIDJAN	3	3	55	94	155
TOTAL	72	127	182	274	655

Tableau 2 : Effectif des volontaires déployés (mis en mission)

	VN d'engagement citoyen		VN de compétence		TOTAL
	F	M	F	M	
REGION TONKPI	23	42	39	27	131
REGION GBEKE	39	69	65	104	277
DISTRICT D'ABIDJAN	02	02	23	36	63
TOTAL	64	113	127	167	471

Tableau 3 : Catégorisation des structures accueillant des volontaires par Région

REGION TYPE DE STRUCTURE D'ACCUEIL	Tonkpi	Gbêkê	District d'Abidjan	TOTAL
Organisation De La Société Civile	07	15	07	29
Système Des Nations Unies	00	00	01	01
Établissements Public National	05	02	00	07
Collectivité Locale Et Territoriale	04	10	00	14
Établissements Public Et Parapublic	04	04	00	08
Administration	02	01	00	03
Entreprise Social	00	00	00	00
Entreprise Privée	00	01	00	01
Structure Décentralisée de l'Etat	00	02	00	02
TOTAL	22	35	08	65

ANNEXE II : CALENDRIER DE LA COLLECTE DES DONNEES DANS LES REGIONS DU TONKPI ET DU GBEKE DATE : DU 26 AU 31 AOUT 2018

26 AOUT 2018	DEPART POUR MAN	
27-28 AOUT 2018	MAN	Autorités administratives
		Les Directions régionales de la jeunesse et du service
		civique
		Les volontaires
		Les responsables des structures d'accueil
		La Délégation régionale du Volontariat
29 AOUT 2018	DEPART POUR BOUAKE	
30-31 AOUT 2018	BOUAKE	Autorités administratives
		Les Directions régionales de la jeunesse et du service civique
		Les volontaires
		Les responsables des structures d'accueil
		La Délégation régionale du Volontariat
1 ^{er} SEPTEMBRE		RETOUR SUR ABIDJAN

PROGRAMME DE RENCONTRE

DATE	HEURE	RENCONTRES			
	MAN				
26 AOUT 2018	17H30 – 18H00	Echanges avec le Directeur Régional de la Jeunesse ✓ Consolidation du calendrier de la mission et du programme des rencontres			
27 AOUT 2018	09H30 – 10H00	Visite de courtoisie et civilité à l'autorité préfectorale			
	10Н30 – 12Н00	Entretien avec la Délégation régionale du Volontariat			
	14H30 –17H00	Entretien avec la Délégation régionale du Volontariat (Suite et fin) Entretien avec le Directeur Régional de la Jeunesse			
28 AOUT 2018	09H00 – 12H30	Les structures d'accueil ✓ Entretien avec les responsables des structures ✓ Visite des sites d'accueil ✓ Echanges avec quelques volontaires.			
	14H30 –17H30	Les structures d'accueil ✓ Entretien avec les responsables des structures ✓ Visite des sites d'accueil ✓ Echanges avec quelques volontaires (Suite et fin)			
		BOUAKE			
30 AOUT 2018	09H00 – 09H30	Echanges avec le Directeur Régional de la Jeunesse ✓ Consolidation du calendrier de la mission et du programme des rencontres			
	09Н30 — 10Н00	Visite de courtoisie et civilité à l'autorité préfectorale			
	10H30 – 12H00	Entretien avec le Directeur Régional de la Jeunesse			
	14H30 –17H00	Entretien avec la Délégation régionale du Volontariat			
31 AOUT 2018	09H00 – 12H30	Les structures d'accueil ✓ Entretien avec les responsables des structures ✓ Visite des sites d'accueil			
	14H30 –17H30	Les volontaires			

ANNEXE III: OUTILS DE COLLECTE DES DONNEES







EVALUATION A MI PARCOURS DU PROGRAMME DE MISE EN PLACE DU VOLONTARIAT EN CÔTE D'IVOIRE

GUIDE D'ENTRETIEN - VOLONTAIRES NATIONAUX

IDENTIFICATION DU REPONDANT

Nom et	
Prénoms	•••
Fonction	
Contact	
Date :	••

I. PRESENTATION DE LA STRUCTURE

- 1. Date de création de la structure
- 2. Type de structure
- 3. Organisation et fonctionnement de la structure

II. GESTION DU VOLONTARIAT

1. Mobilisation des volontaires

- A- Quel a été le processus de sélection de votre candidature et de votre déploiement?
- B- Le processus a-t-il été inclusif ? (Justifiez votre réponse)
- C- Comment jugez-vous le processus de sélection (Justifiez votre réponse)

2. Déploiement

- 1. Comment a été le processus de contractualisation et quelles sont les contraintes et difficultés rencontrées ?
- 2. Comment jugez-vous le contrat que vous avez ?

- 3. Comment a été le processus de contractualisation et quelles sont les contraintes et difficultés rencontrées ?
- 4. Comment jugez-vous le contrat que vous avez ?
- 5. Comment jugez-vous votre déploiement dans votre structure actuelle d'accueil ? (Expliquez)
- 6. Avez-vous reçus ou recevez-vous des formations dans votre structure ? Si oui, quelle est la nature de la formation et est ce que vous arrivez à les maitriser ? (Justifiez votre réponse)

3. Déploiement

- A- Comment a été le processus de contractualisation et quelles sont les contraintes et difficultés rencontrées ?
- B- Comment jugez-vous le contrat que vous avez ?
- C- Comment jugez-vous votre déploiement dans votre structure actuelle d'accueil ? (Expliquez)
- D- Avez-vous reçus ou recevez-vous des formations dans votre structure ? Si oui, quelle est la nature de la formation et est ce que vous arrivez à les maitriser ? (Justifiez votre réponse)
- E- Comment s'est passé votre intégration dans la structure ? (Expliquez)
- F- Comment jugez-vous votre intégration et votre insertion dans la structure ? (Expliquez)
- G- Comment votre mission est-elle évaluée dans votre structure?
- H- Comment se fait le suivi et la supervision votre mission et par qui dans votre structure?

III.QUELQUES EFFETS INDUITS DU PROGRAMME

- 1. Amélioration des résultats de développement des domaines d'intervention des volontaires.
- 2. Amélioration de l'employabilité des jeunes diplômés et des primo-demandeurs d'emploi.
- 3. Renforcement du capital social du pays
- 4. Renforcement de la cohésion sociale à travers l'accroissement des liens entre les jeunes et leurs communautés, le renforcement du processus de réconciliation et de pacification du pays.
- 5. Développement du partenariat au développement
- 6. La mise en place du PNVCI dans votre région a-t-elle permis de créer et ou de renforcer les capacités des réseaux des organisations de jeunes en vue de faciliter l'appropriation et la mise en œuvre des stratégies de promotion du volontariat national ? (Justifiez votre réponse)
- 7. Inclusion du volontariat dans les foras de dialogue au niveau régional

IV.PERSPECTIVES

- 1. Quelles sont vos perspectives dans le cadre de la mise en place du PNVCI ?
- 2. Quels sont les défis et les enjeux du Volontariat National dans votre région en rapport avec la mise en place du PNVCI ?
- 3. Pensez vous que le PNVCI tel que mis en place actuellement dans votre région peut-il être pérenne ? (Justifie votre réponse

V. RECOMMANDATIONS

- 1. Quelles recommandations pouvez-vous faire pour la suite de la mise en place du PNVCI ?
- 2. Quelles recommandations pouvez-vous faire pour corriger les contraintes et difficultés identifiées ci-dessous ?

MERCI POUR VOTRE COLLABORATION







EVALUATION A MI PARCOURS DU PROGRAMME DE MISE EN PLACE DU VOLONTARIAT EN CÔTE D'IVOIRE

GUIDE D'ENTRETIEN - CHARGE DE PROGRAMME

IDENTIFICATION DU REPONDA	ANT
Nom et Prénoms	•••••
Fonction	•••••
Contact	
Date : _ _	

I. La pertinence du Programme

- 1. Pourquoi le PNVCI?
- 2. Quelle est la portée du PNVCI pour la Côte d'Ivoire ?
- 3. Est-ce que les différentes parties impliquées croient que le projet était approprié vis-à-vis du contexte ?
- 4. Est-ce que l'équipe du projet a utilisé les stratégies les plus appropriés pour la mise en œuvre du projet ? (Justifiez votre réponse)

I. Le cadre juridique

- 1. Pourquoi un cadre juridique?
- 2. Où en est-on avec le cadre juridique ?

II. Le cadre des ressources ?

- 1. Quel le mode de financement du programme ?
- 2. Quelles sont les ressources (budget, personnel, matériels) qui ont été mises à la disposition du projet ?
- 3. Est-ce que ces ressources (budget, personnel, matériels) ont été bien utilisées par rapport aux résultats attendus ? (Justifiez votre réponse)
- 4. L'ensemble du financement sera-t-il acquis pour la mise en place du PNVCI ? (Justifiez votre réponse)

III. Coordination du Projet

- 1. Comment jugez-vous le dispositif de Coordination et de mise en œuvre du Projet ?
- 2. Pensez-vous ce dispositif est efficace? 'Justifiez votre réponse

- 3. Comment jugez les relations de travail de l'équipe du projet avec les partenaires et les autres parties impliquées dans la mise en œuvre du projet ?
- 4. Comment l'équipe a-t-elle fait le suivi de ce projet et comment jugez-vous ce suivi ? (Justifiez votre réponse)

IV. Difficultés et Perspectives/suite de la mise en place

- 1. Quelles sont les difficultés rencontrées dans le processus de mise en place du PVCI ?
- 2. Comment avez-vous remonté/contourné ces difficultés ?
- 3. Comment entrevoyez-vous la suite de la mise en place du PNVCI ?

V. Recommandations

3. Quelles recommandations pouvez-vous faire pour la suite de la mise en place du PNVCI ?

MERCI POUR VOTRE COLLABORATION







EVALUATION A MI PARCOURS DU PROGRAMME DE MISE EN PLACE DU VOLONTARIAT EN CÔTE D'IVOIRE

GUIDE D'ENTRETIEN - COORDINATION DU PROJET

IDENTIFICATION DU REPONDANT
Nom et Prénoms
Fonction
Contact
Date : _ _ _ _ _

I. La pertinence du Programme

- 1. Pourquoi le PNVCI?
- 2. Quelle est la portée du PNVCI pour la Côte d'Ivoire ?
- 3. Est-ce que les différentes parties impliquées croient que le projet était approprié vis-à-vis du contexte ?
- 4. Est-ce que l'équipe du projet a utilisé les stratégies les plus appropriés pour la mise en œuvre du projet ? (Justifiez votre réponse)

II. Le cadre juridique

- 1. Pourquoi un cadre juridique?
- 2. Où en est-on avec le cadre juridique ?

III. Le cadre des ressources?

- 1. Quel le mode de financement du programme ?
- 2. Quelles sont les ressources (budget, personnel, matériels) qui ont été mises à la disposition du projet ?
- 3. Est-ce que ces ressources (budget, personnel, matériels) ont été bien utilisées par rapport aux résultats attendus ? (Justifiez votre réponse)
- 4. L'ensemble du financement sera-t-il acquis pour la mise en place du PNVCI ? (Justifiez votre réponse)

IV. Coordination du Projet

- 1. Comment jugez-vous le dispositif de Coordination et de mise en œuvre du Projet ?
- 2. Pensez-vous ce dispositif a été efficace ? 'Justifiez votre réponse).

- 3. Comment jugez les relations de travail de l'équipe du projet avec les partenaires et les autres parties impliquées dans la mise en œuvre du projet ?
- 4. Comment l'équipe a-t-elle fait le suivi de ce projet et comment jugez-vous ce suivi ? (Justifiez votre réponse)

V. Difficultés et Perspectives/suite de la mise en place

- 1. Quelles sont les difficultés rencontrées dans le processus de mise en place du PVCI ?
- 2. Comment avez-vous remonté/contourné ces difficultés ?
- 3. Comment entrevoyez-vous la suite de la mise en place du PNVCI (Mobilisation des ressources, prise en charge des délégations régionales, prise en charge des volontaires, la disponibilité des volontaires etc.?)

VI. Recommandations

1. Quelles recommandations pouvez-vous faire pour la suite de la mise en place du PNVCI ?



la région de la Coordination du Programme

et dans les structures d'accueil;

développement régional

Assurer le suivi individuel des volontaires sur le terrain

Capitaliser l'impact de l'action des volontaires sur le





EVALUATION A MI PARCOURS DU PROG VOLONTARIAT EN CÔTE D'IVOIRE	GRAMME DE MISE EN	PLACE DU

GUIDE D'ENTRETIEN – DELEGATION REGI	ONALE DU VOLONTAR	RIAT
IDENTIFICATION DU REPONDANT		
Nom et Prénoms		•••••
Fonction		
Contact	•••••	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
Date : _ _		
I. APPRECIATION DU DISPOSITIF		
1. La réalisation des objectifs		
Objectife	Réalisation des objectifs	Justification
Objectifs	OUI/NON	Justification
Renforcer l'ancrage et la visibilité du Programme au		
niveau régional		
Rapprocher les Volontaires Nationaux en mission dans		

• Quelles sont les contraintes à la réalisation de ces Objectifs (Justifiez votre réponse)

2. La réalisation des activités

Activités	Activités réalisées OUI/NON	Commentaires
Représentation de la Coordination nationale du PNV-		
CI en Région		
Mobilisation (identification et évaluation des structures		
d'accueil et des missions proposées, coordination		
régionale de toute mobilisation populaire de		
volontaires pour des actions d'utilité publiques)		
Promotion et vulgarisation du volontariat		
Organisation des séances d'information et de		
sensibilisation à l'endroit des Structures et aux		
candidats au volontariat		
Suivi accompagnement (quotidien du volontaire,		
conditions d'exécution de sa mission (équipement,		
mobilité, relation avec la structure d'accueil		
Suivi-évaluation des missions des volontaires :		
(récoltes de données, analyse, appréciation de la		
contribution au développement, effet induit de l'action		
du volontaire etc.)		

• Quelles sont les contraintes et les difficultés observées dans la réalisation de ces activités ?

II. REALISATION DES MISSIONS DES MEMBRES DE LA DELEGATIONI- Le Chef de la délégation régionale

Mission	Mission effectuée OUI/NON	Commentaires
Assurer la gestion de la délégation régionale : gestion		
administrative de la délégation et des volontaires		
nationaux de la région, planification exécution et suivi des		
activités de la délégation, etc.		
Coordonner à l'échelle régionale les actions de gestion du volontariat national		
Susciter au niveau régional, des débats et réflexions sur le		
volontariat national		
Coordonner l'évaluation des structures d'accueil des		
volontaires et des missions proposées		
Veiller au bon déroulement des activités d'encadrement		
des volontaires nationaux : briefing de début de mission,		
suivi en cours de mission, évaluation de performance des		
volontaires en fin de mission		
Coordonner la promotion du Volontariat sous toutes ses		
formes au niveau régional		
Coordonner l'élaboration et la soumission des rapports à		
la coordination nationale		

• Quelles sont les contraintes et les difficultés observées dans la réalisation de ces activités

J- Le Chargé de suivi et d'accompagnement

Mission	Mission effectuée OUI/NON	Commentaires
Superviser l'évaluation des structures d'accueil des		
volontaires et des missions proposées		
S'assurer du bon déroulement au plan régional de		
l'encadrement des volontaires nationaux (briefing de		
début de mission, suivi en cours de mission, l'évaluation		
de la performance des volontaires en mission)		
Superviser et conduire les activités d'évaluation des		
capacités des structures d'accueil potentielles		
Recueillir, traiter et transmettre les informations		
collectées pour la capitalisation de l'impact des acquis du		
volontariat		
Organiser les évaluations des volontaires en fin de		
mission		
Assister le Chef de la délégation dans toutes les autres		
tâches		

• Quelles sont les contraintes et les difficultés observées dans la réalisation de ces activités

K- Le Gestionnaire financier

Mission	Mission effectuée OUI/NON	Commentaires
Tenir les comptes de trésorerie		
Saisir les pièces comptables après imputation		
Organiser les missions du personnel de la		
délégation et s'assurer du paiement des		
indemnités y afférentes		
Préparer et le faire le suivi du paiement des		
allocations mensuelles des volontaires nationaux		
Préparer les différents paiements et les faire		
approuver		
Assister le chef de la délégation dans		
l'élaboration des rapports narratifs et financiers		
Gérer les fournitures du bureau, la gestion du		
matériel mis à disposition		
Piloter le processus d'organisation des		
séminaires et ateliers dans le cadre du		
programme et veiller à la sauvegarde des pièces		
justificatives à transmettre à la Coordination du		
Programme		
Accomplir toute autre tâche demandée par le		
Chef de la délégation		

• Quelles sont les contraintes et les difficultés observées dans la réalisation de ces activités

L- L'Assistant(e) administratif

Mission	Mission effectuée OUI/NON	Commentaires
Assurer le traitement des courriers		
Gérer les communications téléphoniques et les courriers		
électroniques de la Délégation		
Gérer les courriers « arrivée » et courrier « départ »		
(enregistrement, transmission ou répartition des courriers)		
Accueillir et renseigner les visiteurs		
Préparer et organiser les réunions et rédiger les comptes		
rendus de réunions		
Gérer la documentation et les archives de la délégation		

• Quelles sont les contraintes et les difficultés observées dans la réalisation de ces activités

III. OUELOUES EFFETS INDUITS DU PROGRAMME

- 8. Amélioration des résultats de développement des domaines d'intervention des volontaires.
- 9. Amélioration de l'employabilité des jeunes diplômés et des primo-demandeurs d'emploi.
- 10. Renforcement du capital social du pays
- 11. Renforcement de la cohésion sociale à travers l'accroissement des liens entre les jeunes et leurs communautés, le renforcement du processus de réconciliation et de pacification du pays.
- 12. Développement du partenariat au développement
- 13. La mise en place du PNVCI dans votre région a-t-elle permis de créer et ou de renforcer les capacités des réseaux des organisations de jeunes en vue de faciliter l'appropriation et la mise en œuvre des stratégies de promotion du volontariat national ? (Justifiez votre réponse)
- 14. Inclusion du volontariat dans les foras de dialogue au niveau régional

IV. COORDINATION

- 1. Comment la coordination est assurée entre les différents acteurs du dispositif de mise en œuvre ?
- Délégation régionale/Unité de Gestion du PNVCI
- Délégation régional/Direction du Service Civique et du Volontariat
- 2. Comment la coordination est assurée avec les différents partenaires locaux (Ministères sectoriel, secteur privé, autorités locales, ONG locales, etc.

V. DIFFICULTES DE MISE EN PLACE ET DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

- 1. Quelles sont les difficultés que vous rencontrez dans la mise en place du PNVCI en termes réalisations des activités de mise en œuvre ? (Expliquez)
- 2. Quelles sont les stratégies mises en œuvre pour contourner ou faire face à ces difficultés ?
- 3. Ces stratégies sont –elles efficaces ? (Justifiez votre réponse).

VI.PERSPECTIVES

- 4. Quelles sont les perspectives pour la mise en place du PNVCI ?
- 5. Quels sont les défis et les enjeux du Volontariat National dans votre région en rapport avec la mise en place du PNVCI ?
- 6. Pensez vous que le PNVCI tel que mis en place actuellement dans votre région peut-il être pérenne ? (Disponibilité des volontaires, prise en charge des volontaires, etc.) (Justifie votre réponse)

VII. RECOMMANDATIONS

- 1. Quelles recommandations pouvez-vous faire pour la suite de la mise en place du PNVCI ?
- 4. Quelles recommandations pouvez-vous faire pour corriger les contraintes et difficultés identifiées ci-dessous ?







EVALUATION A MI PARCOURS DU PROGRAMME DE MISE EN PLACE DU VOLONTARIAT EN CÔTE D'IVOIRE

GUIDE D'ENTRETIEN – DIRECTION DE L'OFFICE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL

Nom et Prénoms. Fonction. Contact. Date: |__|_|_|_|

MISE EN FLACE DU CADRE INSTITUTIONNE

1. Le dispositif de coordination

Organe	OUI/NON	Commentaires
Ministère de tutelle		
La Direction du Service Civique et du Volontariat ;		
Le comité de pilotage		
Le comité consultatif régional		
L'unité de gestion		
Les délégations régionales		

• Ces différents organes fonctionnent-ils ? (Justifiez votre réponse)

2. L'organisation du PNVCI

Ressources humaines	OUI/NON	Commentaires
Coordinateur National		
Assistant Administratif;		
Chargé du Suivi et Évaluation		
Chargé de la mobilisation des jeunes		
Spécialiste en conception de base de données		
Chargé de mobilisation des ressources		
Chargé de la communication		

• Ces ressources humaines ont-elle été mobilisées ? (Justifiez votre réponse)

3. ETABLISSEMENT DE LA PLANIFICATION DU VOLONTARIAT

Mobilisation des structures candidates à l'accueil des VN	OUI/NON	Commentaires
Recrutement des VN		Nombre:
Déploiement des VN recrutés et engagés		Nombre:
Gestion des VN		

II. AUTRES

- 1. La base de données a-t-elle été mise en place ? (Justifiez votre réponse)
- 2. Les curricula de formation des VN ont-il été développés et les VN formés ? Justifiez votre réponse)
- 3. Les structures régionales mises en place sont-elles opérationnelle ? (Justifiez votre réponse)

III.QUELQUES EFFETS INDUITS DU PROGRAMME

- 1. Amélioration des résultats de développement des domaines d'intervention des volontaires.
- 2. Amélioration de l'employabilité des jeunes diplômés et des primo-demandeurs d'emploi
- 3. Renforcement du capital social du pays
- 4. Renforcement de la cohésion sociale à travers l'accroissement des liens entre les jeunes et leurs communautés, le renforcement du processus de réconciliation et de pacification du pays.
- 5. Développement du partenariat au développement

IV.DIFFICULTES DE MISE EN PLACE ET DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

- 1. Quelles sont les difficultés que vous rencontrez dans la mise en place du PNVCI ? (Expliquez)
- 2. Quelles sont les stratégies mises en œuvre pour contourner ou faire face à ces difficultés ?
- 3. Ces stratégies sont –elles efficaces ? (Justifiez votre réponse)

V. PERSPECTIVES

1. Quelles sont les perspectives pour la mise en place du PNVCI ?

VI.RECOMMANDATIONS

1. Quelles recommandations pouvez-vous faire pour la suite de la mise en place du PNVCI.







EVALUATION A MI PARCOURS DU PROGRAMME DE MISE EN PLACE DU VOLONTARIAT EN CÔTE D'IVOIRE

GUIDE D'ENTRETIEN - RESPONSABLE STRUCTURE D'ACCEUIL

IDENTIFICATION DU REPONDANT

Nom et
Prénoms
Fonction
Contact
Date: _ _ _ _

I. PRESENTATION DE LA STRUCTURE

- 1. Date de création de la structure
- 2. Type de structure
- 3. Organisation et fonctionnement de la structure

II. GESTION DU VOLONTARIAT

1. Mobilisation structures

- A- Quel a été le processus de sélection de votre structure d'accueil?
- B- Le processus a-t-il été inclusif ? (Justifiez votre réponse)
- C- Comment jugez-vous le processus de sélection (Justifiez votre réponse)
- D- Votre structure a-t-elle et formée à l'accueil des volontaires ? Si oui, quelle appréciation faite vous de cette formation ? (Justifiez votre réponse)
- E- Votre structure s'est-elle appropriée cette formation reçu, mais aussi les mécanismes du volontariat ? (Justifiez votre réponse)

2. Déploiement

- A- Avez-vous signé une convention de partenariat avec la délégation régionale du volontariat de votre région ? Si oui, quelle est la nature de ce partenariat ?
- B- Comment a été le processus de contractualisation et quelles sont les contraintes et difficultés rencontrées ?
- C- Comment jugez-vous la convention de partenariat signé ? (Justifiez votre réponse) a été le processus de mise en service et quelles sont les contraintes et difficultés rencontrées ?
- D- Au stade actuel de votre partenariat, combien de volontaires accompagnés vous a-t-on affectés ? Comment jugez-vous ce nombre ?
- E- Avez-vous été préparé au niveau logistique pour accueillir les volontaires ? (Justifiez votre réponse)
- F- Quel a été le mécanisme de prise de service des VN dans votre structure (Expliquez)
- G- Quels sont les services et/ou les types de formations que reçoivent les Volontaires dans votre structure ?
- H- Quels sont les mécanismes d'intégration que vous avez développé pour assurer l'intégration et d'insertion des VN dans votre structure ? (expliquez)
- I- Quelles sont les mécanismes de suivi des VN dans leurs missions?
- J- Comment la supervision des VN est assurée par la délégation régionale (Expliquez)
- K- Comment avez-vous surmonté toutes les contraintes et difficultés énumérées plus haut ?

3 ; Évaluation

- A- Quelle appréciation faites-vous de la contribution des actions des VN dans votre structure au stade actuel de la mise en place du PNVCI ?
- B- Quelle appréciation faites-vous de la mission de VN au stade actuel de la mise en place du PNVCI ?

4. Démobilisation

- A- Quelle appréciation faites-vous de la performance de fin de contrat des premiers VN que vous avez eu dans votre structure
- B- Que pensez-vous de la mission des VN de votre structure?

III. AUTRES

- 1. Disposez-vous d'une base de données ? Si non, comment se fait le rapportage et la transmission des données au niveau central ?
- 2. Des curricula de formation des VN ont-il été développés et les VN formés ? Justifiez votre réponse)

IV. QUELQUES EFFETS INDUITS DU PROGRAMME

- 1. Amélioration des résultats de développement des domaines d'intervention des volontaires.
- 2. Amélioration de l'employabilité des jeunes diplômés et des primo-demandeurs d'emploi.
- 3. Renforcement du capital social du pays
- 4. Renforcement de la cohésion sociale à travers l'accroissement des liens entre les jeunes et leurs communautés, le renforcement du processus de réconciliation et de pacification du pays

- 5. Développement du partenariat au développement
- 6. La mise en place du PNVCI dans votre région a-t-elle permis de créer et ou de renforcer les capacités des réseaux des organisations de jeunes en vue de faciliter l'appropriation et la mise en œuvre des stratégies de promotion du volontariat national ? (Justifiez votre réponse)
- 7. Inclusion du volontariat dans les foras de dialogue au niveau régional

V. DIFFICULTES DE MISE EN PLACE ET DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

- 1. Quelles sont les difficultés que vous rencontrez avec les VN dans le cadre de votre mission ? (Expliquez)
- 2. Quelles sont les stratégies mises en œuvre pour contourner ou faire face à ces difficultés ?
- 3. Ces stratégies sont elles efficaces ? (Justifiez votre réponse).

VI. PERSPECTIVES

- 1. Quelles sont les perspectives de votre structure dans le cadre de la mise en place du PNVCI ?
- 2. Quels sont les défis et les enjeux du Volontariat National dans votre région en rapport avec la mise en place du PNVCI ?
- 3. Pensez vous que le PNVCI tel que mis en place actuellement dans votre régional peut-il être pérenne ? (Justifie votre réponse)

VII. RECOMMANDATIONS

- 1. Quelles recommandations pouvez-vous faire pour la suite de la mise en place du PNVCI ?
- 2. Quelles recommandations pouvez-vous faire pour corriger les contraintes et difficultés identifiées ci-dessous ?







EVALUATION A MI PARCOURS DU PROGRAMME DE MISE EN PLACE DU VOLONTARIAT EN CÔTE D'IVOIRE

GUIDE D'ENTRETIEN – DIRECTEUR REGIONAL DE LA JEUNESSE

IDENTIFICATION DU REPONDANT

Nom et Prénoms
Fonction
Contact
Date:

I. MISE EN PLACE DU CADRE INSTITUTIONNEL

- 1. Pourquoi Le comité consultatif régional n'a-t-il pas encore été mis en place ?
- 2. Mission de la délégation régionale

Mission Mission	Mission exécutée OUI/NON	Justification
Préparer le Programme de Travail Annuel et le Budget de la		
Délégation Régionale et d'en assurer l'exécution technique et		
financière en liaison avec l'équipe de coordination ;		
Faire office de centre de conseil pour les citoyens de la région		
désirant s'engager comme volontaires		
Réceptionner les candidatures pour le volontariat		
La Mobilisation (identification et évaluation des structures		
d'accueil et des missions proposées, mobilisation des candidats au		
volontariat, coordination régionale de toute mobilisation		
populaire de volontaires pour des actions d'utilité publiques)		
Identifier les structures pour l'affectation de volontaires		
nationaux et leur fournir un appui à la préparation des cahiers de		
charge de l'institution nationale et les termes de référence des		
volontaires;		

Mission	Mission exécutée OUI/NON	Justification
Organiser au niveau régional les affectations, l'administration et		
le suivi évaluation des volontaires (récoltes de données, analyse,		
appréciation de la contribution au développement, effet induit de		
l'action du volontaire etc.) en relation avec les services centraux		
du PNV et la structure d'accueil ;		
Assurer le suivi de l'exécution des programmes de travail annuel		
et de budget, et la préparation des rapports sur la mise en œuvre		
des activités du Programme avec l'équipe de coordination;		
Mettre au point les outils pouvant permettre l'attractivité des		
différentes organisations pratiquant le volontariat et y favoriser		
l'investissement lié directement ou indirectement au volontariat ;		
à priori mener des démarches visant à capitaliser les outils qui		
existent et qui sont parfois sous utilisés ; donc partir de l'existant		
pour tenter de les améliorer.		
Faire le Suivi accompagnement (quotidien du volontaire,		
conditions d'exécution de sa mission (équipement, mobilité,		
relation avec la structure d'accueil		

• Quelles sont les contraintes à la réalisation de ces missions ? (Justifiez votre réponse)

3. L'organisation de la Délégation régionale

Ressources humaines	OUI/NON	Commentaires
Un Délégué Régional		
Un assistant administratif		
Un assistant financier		
Un chargé de suivi.		

- Comment ces ressources humaines ont été mobilisées ? (Justifiez votre réponse)
- Quelles sont les difficultés observées dans le fonctionnement de la délégation régionale ?

II. GESTION DU VOLONTARIAT

1. Mobilisation structures

- A- Quel a été le processus de sélection des structures d'accueil et les difficultés rencontrées ?
- B- Le processus a-t-il été inclusif ? (Justifiez votre réponse)
- C- Le nombre et la qualité de structures recherchées ont-ils atteints (Justifiez votre réponse)
- D- La formation des structures d'accueil a-t-elle été effectuée ? Les SA se sont-elles véritablement appropriés les mécanismes du volontariat ?
- E- Quel a été le processus de recrutement des volontaires ? A-t-il été inclusif ? (Justifiez votre réponse)
- F- Nombre et qualité des VN recrutés ?

2. Déploiement

- A. Comment a été le processus de contractualisation et quelles sont les contraintes et difficultés rencontrées ?
- B. Comment a été le processus de mise en service et quelles sont les contraintes et difficultés rencontrées ?
- C. Comment a été le processus de suivi et d'accompagnement des volontaires et quelles sont les contraintes et difficultés rencontrées ?
- D. Comment avez-vous surmonté toutes les contraintes et difficultés énumérées plus haut ?
- E. Au stade actuel, combien de VN engagés ? Quelles appréciations en faites vous ?

3. Évaluation

- A- Quelle appréciation faites-vous de la contribution des actions des VN au stade actuel de la mise en place du PNVCI ?
- B- Quelle appréciation faites-vous de la mission de VN au stade actuel de la mise en place du PNVCI ?

4. Démobilisation

A- Quelle appréciation faites-vous de la performance de fin de contrat des premiers VN ?

III.AUTRES

- 1. Disposez-vous d'une base de données ? Si non, comment se fait le rapportage et la transmission des données au niveau central ?
- 2. Des curricula de formation des VN ont-il été développés et les VN formés ? Justifiez votre réponse)

IV. COORDINATION

- 1. Comment la coordination est assurée entre les différents acteurs du dispositifs de mise en œuvre ?
- Délégation régionale/Unité de Gestion du PNVCI
- Délégation régional/Direction du Service Civique et du Volontariat
- 2. Comment la coordination est assurée avec les différents partenaires locaux (Ministères sectoriel, secteur privé, autorités locales, ONG locales, etc.

V. QUELQUES EFFETS INDUITS DU PROGRAMME

- 1. Amélioration des résultats de développement des domaines d'intervention des volontaires.
- 2. Amélioration de l'employabilité des jeunes diplômés et des primo-demandeurs d'emploi.
- 3. Renforcement du capital social du pays
- 4. Renforcement de la cohésion sociale à travers l'accroissement des liens entre les jeunes et leurs communautés, le renforcement du processus de réconciliation et de pacification du pays.
- 5. Développement du partenariat au développement

- 6. La mise en place du PNVCI dans votre région a-t-elle permis de créer et ou de renforcer les capacités des réseaux des organisations de jeunes en vue de faciliter l'appropriation et la mise en œuvre des stratégies de promotion du volontariat national ? (Justifiez votre réponse)
- 7. Inclusion du volontariat dans les foras de dialogue au niveau régional

VI.DIFFICULTES DE MISE EN PLACE ET DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

- 1. Quelles sont les difficultés que vous rencontrez dans la mise en place du PNVCI en termes réalisations des activités de mise en œuvre ? (Expliquez)
- 2. Quelles sont les stratégies mises en œuvre pour contourner ou faire face à ces difficultés ?
- 3. Ces stratégies sont –elles efficaces ? (Justifiez votre réponse).

VII. PERSPECTIVES

- 1. Quelles sont les perspectives pour la mise en place du PNVCI ?
- 2. Quels sont les défis et les enjeux du Volontariat National dans votre région en rapport avec la mise en place du PNVCI ?
- 3. Pensez vous que le PNVCI tel que mis en place actuellement dans votre région peut-il être pérenne ? (Disponibilité des volontaires, prise en charge des volontaires, etc.) (Justifie votre réponse) (Justifie votre réponse)

VIII. RECOMMANDATIONS

- 1. Quelles recommandations pouvez-vous faire pour la suite de la mise en place du PNVCI ?
- 2. Quelles recommandations pouvez-vous faire pour corriger les contraintes et difficultés identifiées ci-dessous ?







EVALUATION A MI PARCOURS DU PROGRAMME DE MISE EN PLACE DU VOLONTARIAT EN CÔTE D'IVOIRE

GUIDE D'ENTRETIEN – DIRECTION DU SERVICE CIVIQUE ET DU VOLONTARIAT

I. MISE EN PLACE DU CADRE INSTITUTIONNEL

1. Le dispositif de coordination

Organe	OUI/NON	Commentaires
Ministère de tutelle		
La Direction du Service Civique et du Volontariat ;		
Le comité de pilotage		
Le comité consultatif régional		
L'unité de gestion		
Les délégations régionales		

• Ces différents organes fonctionnent-ils ? (Justifiez votre réponse)

3. L'organisation du PNVCI

Ressources humaines	OUI/NON	Commentaires
Coordinateur National		
Assistant Administratif;		
Chargé du Suivi et Évaluation		
Chargé de la mobilisation des jeunes		
Spécialiste en conception de base de données		
Chargé de mobilisation des ressources		
Chargé de la communication		

• Ces ressources humaines ont-elle été mobilisées ? (Justifiez votre réponse)

II. ETABLISSEMENT DE LA PLANIFICATION DU VOLONTARIAT

Mobilisation des structures	OUI/NON	Commentaires
candidates à l'accueil des VN		
Recrutement des VN		Nombre:
Déploiement des VN		Nombre:
recrutés et engagés		
Gestion des VN		

III. AUTRES

- 1. La base de données a-t-elle été mise en place ? (Justifiez votre réponse)
- 2. Les curricula de formation des VN ont-il été développés et les VN formés ? Justifiez votre réponse)
- 3. Les structures régionales mises en place sont-elles opérationnelle ? (Justifiez votre réponse)

IV.QUELQUES EFFETS INDUITS DU PROGRAMME

- 1. Amélioration des résultats de développement des domaines d'intervention des volontaires.
- 2. Amélioration de l'employabilité des jeunes diplômés et des primo-demandeurs d'emploi.
- 3. Renforcement du capital social du pays
- 4. Renforcement de la cohésion sociale à travers l'accroissement des liens entre les jeunes et leurs communautés, le renforcement du processus de réconciliation et de pacification du pays.
- 5. Développement du partenariat au développement

V. DIFFICULTES DE MISE EN PLACE ET DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

- 1. Quelles sont les difficultés que vous rencontrez dans la mise en place du PNVCI ? (Expliquez)
- 2. Quelles sont les stratégies mises en œuvre pour contourner ou faire face à ces difficultés ?
- 3. Ces stratégies sont –elles efficaces ? (Justifiez votre réponse)

VI.PERSPECTIVES

1. Quelles sont les perspectives pour la mise en place du PNVCI ?

VII. RECOMMANDATIONS

 Quelles recommandations pouvez-vous faire pour la suite de la mise en place du PNVCI.

ANNEXE IV: LISTE DES PERSONNES INTERVIEWEES

	REGION DU TONKPI			
N°	Nom et prénoms	Structure/Fonction		
1	BADOU OI Badou	Directeur Régional de la Jeunesse (Tonkpi)/ Chef de la Délégation Régionale de volontariat		
2	ZADE Guy Gilbert Olivier	Assistant Administratif PNVCI/Délégation Régionale du volontariat		
3	GONE Florent	Secrétaire Général de Marie de Man		
4	AMAN Claude	Chef de Cabinet du Préfet de région de Man		
5	BIH Alexis	Président de l'ONG International Friendship Services		
6	ADAHI Eric Vincent	Président Exécutif de l'ONG Organisation pour le Développement et la Promotion Sociale en Afrique (ODPS-Afrique)		
7	Mme ZAIBO Philomène	Surveillante générale adjoint/CHR de Man		
8	ASSANDE Denis	Surveillant général, Chef de service		
9	Djenebou COULIBALY	Responsable du service d'Hygiène du CHR de Man		
10	Mme DJEDJE née DAH Chantal	VN à l'ONG Organisation pour le Développement et la Promotion Sociale en Afrique (ODPS-Afrique)		
11	BLONDE Mathieu	VN à la Délégation régionale		
12	BLE GUEU Amisse	VN à la Délégation régionale		
13	YOUAN David	VN à la Mairie de Man		
14	OUMUN Jean Noel	VN à la Mairie de Man		
15	BOUH KAKEUMA Emmanuel	VN à la Mairie de Man		

16	SOUMAHORO Katouma	VN à la Mairie de Man	
17	VEH Désiré	VN à la Mairie de Man	
18	KOUASSI Joël	VN à la Mairie de Man	
19	KLAHOUT Charles	VN à la Mairie de Man	
20	Lohi DIOMANDE	VN à la Mairie de Man	
21	AMANI N'goran Claude	VN à la Préfecture de Man	
22	ATTA N'zoré Alain	VN à la Préfecture de Man	
	REGION DU GBEKE		
N°	Nom et prénoms	Structure/Fonction	
1	Mme BAMBA Fatoumata	Directeur Régional de la Jeunesse (Gbeke)/ Chef de la Délégation Régionale de volontariat	
2	DJOMAN Jean Jacques	Educateur Spécialisé/Pouponnière de Bouaké/Assistant de la Directrice de la Pouponnière	
3	CISSE Mama	Econome/ Pouponnière de Bouaké	
4	DOUMBIA Soumaila	Coordonnateur général/Président de la Plate forme de la société civile pour la Paix et la Démocratie	
5	COULIBALY Philippe	IDE Médico scolaire de Dar Es Salam/Superviseur des VN	
6	KOUAME Eric	Directeur des Services Administratifs/Mairie de Bouaké	
	AB	IDJAN	
1	Mme BOUANH Georgette	Directrice du Service Civique et du Volontariat	
2	TOURE Mamadou	DG Office du service civique National	
3	ATOUM T. Thomas	Coordonnateur du PNVCI	
4	AHOUA Sata	Sous Directrice chargé du Volontariat/DSCV	